****

**Programme électoral 2018**

**Ecolo Ans**

**Introduction**

**Notre commune demain**

*« Nous sommes des citoyennes et des citoyens engagés pour la justice sociale et environnementale. Nous voulons construire un monde plus juste permettant l’émancipation de toutes et tous aujourd’hui et demain. Nous voulons que les êtres humains soient considérés comme la principale richesse des sociétés qui peuplent la planète. Nous sommes conscients de notre interdépendance avec les peuples du monde et les écosystèmes naturels. Nous voulons léguer aux générations futures une planète viable. La justice sociale et la justice environnementale sont pour nous indissociables. Leur réalisation implique la participation active du plus grand nombre et le développement de toutes les solidarités : institutionnelles ou spontanées, maintenant, ici et ailleurs, aujourd’hui et demain. Nous voulons changer la marche de ce siècle et ouvrir un horizon post-capitaliste contre l’alliance des conservatismes et du productivisme ».*

Extrait du *Manifeste d'Ecolo* (2013).

**Penser globalement**

Détérioration de l’environnement et menaces pour la santé publique, épuisement des ressources, réchauffement du climat, dégradation de nos conditions de travail, chômage persistant, exclusions sociales, fossé grandissant entre ceux qui concentrent les richesses et ceux qui n’y ont pas accès, tensions entre pays du Nord et du Sud,... Telles sont les réalités qui nous atteignent et nous inquiètent, globalement, sur la planète, et localement, dans les communes d’ici et d’ailleurs. Ce sont les symptômes d’un système économique, politique et social qui s’essouffle ; les marques visibles d’une mondialisation ultralibérale qui nous accule dans des impasses.

Nous avons besoin de rêver et de construire ensemble un autre développement pour le XXIe siècle, dont les fondations sont la solidarité entre tous les humains et avec les générations futures, l’équité et la justice des relations sociales et commerciales, le respect des ressources naturelles et de l’environnement. Nous voulons être acteurs des changements qui s'annoncent car les dégâts du productivisme ne feront que s’amplifier si nous n’optons pas pour une autre politique.

**Agir localement**

Pour Ecolo, les communes et les villes ont un rôle important à jouer. C’est au niveau local que la plupart des problèmes liés au mal-développement se vivent concrètement. C’est là que stress, bruit, chômage, isolement, etc. sont le plus visibles. Et les communes ont de nombreux moyens d'action.

De l’économie d’énergie au choix des matériaux de construction, de l’accueil des réfugiés à l’application d’une pédagogie d’ouverture et de tolérance dans les écoles, chacun de ces actes multiplié par le nombre de communes peut peser sur les politiques d’une façon conséquente.

Un autre monde est possible ! Et il commence à se construire au niveau de notre commune, de notre quartier.

Changeons la manière dont nous y vivons, la façon dont nous y travaillons et dont nous nous y déplaçons. Là où nous avons nos ami-e-s, notre famille. Notre vie. Par l'action publique, évidemment. Mais aussi par l'action collective. En réinventant la façon dont notre commune fonctionne et dont les relations s'organisent entre citoyen-ne-s et autorités.

Il est temps de réhabiliter le plaisir politique, de retrousser nos manches pour construire ensemble, avec enthousiasme et réalisme, les communes de demain.

C’est en faisant référence aux enjeux de société et valeurs qui sous-tendent ces changements qu’Ecolo veut renforcer sa présence au niveau local et porter ses priorités politiques :

* renforcement de la démocratie, exercice de la citoyenneté et participation,
* utilisation parcimonieuse de l’énergie et des ressources naturelles : objectif « zéro carbone ou zéro déchet », relocalisation des activités économiques et promotion de celles qui sont utiles du point de vue social et environnemental,
* développement des solidarités et du lien social, ouverture aux autres,
* promotion d’une société plus égalitaire...

Le projet d'Ecolo est l’affaire de tous et nécessite une participation active des citoyens aux décisions et aux actions « politiques ». Nous voulons donc faire grandir la prise de conscience individuelle et collective, base de la responsabilité et de l’autonomie des personnes.

C’est un message positif, de mobilisation et d’espoir, qu’Ecolo souhaite porter dans la perspective des prochaines élections locales. Le changement, nous allons le réaliser concrètement, pas à pas, avec celles et ceux qui aujourd'hui déjà créent demain...

1. **Pour notre commune : le changement et la stabilité**

Lors de la législature 2006-2012, Ans a connu cinq bourgmestres (deux titulaires et trois faisant fonction). Et de 2012 à 2018, trois bourgmestres (deux titulaires et un faisant fonction). C’est trop pour garantir une stabilité dans les projets communaux.

Au vu des aléas politico-financiers qui ont terni l'image de la Commune et de certains de ses représentants, ainsi que du travail effectué par nos représentants communaux et au CPAS, Ecolo estime pouvoir revendiquer un minimum de six sièges, voire plus. Ce qui devrait suffire pour la constitution d'une bipartite.

Voter pour Ecolo, c'est se prémunir de voir se prolonger la tripartite traditionnelle actuelle et avoir la certitude que deux des trois partis actuels de la majorité n'y siègeront plus.

Car voter pour un des trois partis traditionnels, c'est aussi voter pour les deux autres...

Nous allons aux élections pour les gagner, pour gérer la Commune. Et nous sommes convaincus que de nombreuses Ansoises et de nombreux Ansois nous accorderont leur confiance afin d'y arriver.

**Nous nous engageons :**

**Au changement**

* Libres de tout accord préélectoral, nous n’entrerons pas dans une majorité tripartite. Ecolo n'acceptera pas de faire l'appoint dans une tripartite avec deux des trois partis traditionnels en place.
* Ecolo ne participera à une majorité que dans le cadre d'une bipartite. Ce qui veut dire que deux des trois partis de la majorité actuelle se retrouveront dans l'opposition.

**A la stabilité**

* Ecolo entrera uniquement dans une majorité à deux partis. Une majorité stable, avec un seul bourgmestre, pour six ans.
* Ecolo ne participera à aucune motion de méfiance et promet une législature complète fondée sur la confiance entre partenaires, sur base d'un accord de majorité équilibré.

1. **Notre commune éthique, citoyenne et transparente**

La commune est le premier point de contact des citoyen-ne-s avec l’autorité publique et le politique. C’est donc au niveau local que les habitant-e-s sont les mieux placé-e-s pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Nous faisons le pari de l’intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous rendrons la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favoriserons sa participation réelle et effective à la prise de décisions. L’un des problèmes majeurs de la participation citoyenne est l’inclusion de publics qui ont naturellement tendance à s’auto-exclure (femmes, personnes peu lettrées, etc.), nous mettrons en place des outils pour favoriser la participation de toutes et tous.

**Nous nous engageons à :**

**Faciliter l'accès à l'information**

* Nous rendrons publiques et effectives les données publiques des instances communales (ordres du jour, procès-verbaux, budgets et comptes, enquêtes publiques, etc.). Nous travaillerons à mettre le Conseil communal en streaming sur internet.
* Nous instaurerons un système de suivi des grands dossiers via le site internet communal. Chacun pourra suivre en continu l'évolution de chaque dossier (demande de permis, demande de subside, marché public, adjudication, programmation du chantier...).
* Nous ferons en sorte que ces différentes informations soient accessibles à toutes et à tous, notamment en rendant le site communal utilisable par n'importe qui, quels que soient sa situation, son handicap (visuel, auditif, moteur…) et le matériel utilisé (ordinateur, navigateur internet, logiciels spécialisés…) pour y accéder. Nous rendrons ces informations et documents plus lisibles et plus compréhensibles pour le plus grand nombre.
* Nous créerons des espaces numériques supplémentaires, ouverts au public, avec la mise à disposition d’ordinateurs pour lutter contre la fracture numérique, et la mise en place de formations pour l’utilisation des nouvelles technologies.

**Montrer l'exemple en matière d'éthique et de bonne gouvernance**

* Nous assurerons un contrôle démocratique et la transparence des décisions des instances communales et para-communales (CPAS, Zone de police, régie sportive, société de logements sociaux, société immobilière sociale, intercommunales,…). Le cas échéant, nous fixerons des rémunérations adéquates et raisonnables, en lien avec la charge de travail réelle du mandat concerné.
* Nous exigerons la publication sur le site communal de tous les mandats publics des élus communaux. Idem pour les mandats dérivés des Conseillers de CPAS.
* Nous prônons la rationalisation des attributions des échevinats ainsi que des institutions para-communales. Par exemple, l'échevin des sports, s'occupera aussi des infrastructures sportives (pourquoi deux échevins pour le moment?) et présidera la Régie sportive Ans-Sports. La rétribution de cette dernière tâche sera assurée par le salaire d'échevin.
* Nous exigeons également une réorganisation totale de la gestion de la Régie des sports. Pourquoi est-il possible de gérer bénévolement le Bureau du Conseil d'Administration du Centre culturel et pas celui d'une régie sportive ? Nous voulons objectiver les rôles et fonctions des membres du Bureau et des experts rémunérés.

**Renforcer l’implication des habitants dans la vie politique**

* Nous mettrons en place des consultations populaires sur différentes thématiques dont les grands projets urbanistiques. Et nous nous engageons à tenir compte des avis exprimés.
* Nous créerons  des Conseils consultatifs partout où la nécessité s’en fait sentir, en consacrant les moyens adéquats à leur bon fonctionnement et en sollicitant/acceptant leur avis sur les décisions qui les concernent.

**Créer un droit d’initiative citoyenne**

* Nous créerons un droit politique nouveau : l’Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d’obtenir du Conseil communal qu’il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'il le soumette à consultation populaire. Ce droit d’initiative citoyenne pourra aussi permettre à la commune de devenir une commune-levier vers d'autres niveaux de pouvoir.

1. **Notre commune verte, propre, agréable**

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité dans la ville comme à la campagne et la propreté. Dans cette optique, la commune a un rôle important à jouer.

La commune doit permettre à tous les citoyens qui le souhaitent d'améliorer eux-mêmes leur cadre de vie, leur rue, leur quartier, via des comités de quartier existants ou à créer ou via un contrat « gagnant gagnant » avec la commune qui financerait les projets que les citoyens mettraient en œuvre. Cette réappropriation de l'espace public par les habitant-e-s est bénéfique pour tout le monde. Les expériences de « marches exploratoires » avec la coordination des femmes solidaires pour mieux identifier accessibilité et aménagements nécessaires ont démontré leur intérêt d'appropriation et de respect des espaces.

La commune est responsable de la propreté et de la salubrité dans les rues et les lieux publics. En développant des actions préventives et en luttant contre les incivilités, en soutenant les actions de citoyens, elle contribue à un environnement réapproprié par les citoyens.

Malheureusement, la majorité actuelle n'a aucune vision ni à court ni à long terme. Elle ne fonctionne qu'aux subsides possibles: elle rentre un dossier et si le subside n'est pas accordé, l'idée est abandonnée.

En matière de gestion des déchets, la Commune d'Ans fait partie des plus mauvais élèves de la Région. Tout cela parce que la Commune n'a aucune volonté d'évoluer. Elle pratique la "solidarité de l'ordure". Les habitants qui trient leurs déchets ne sont pas valorisés. Qu'ont-ils de plus que les Ansois qui utilisent toutes leurs étiquettes? Rien. Ils paient les mêmes taxes communales sur les déchets. Vu les impératifs du coût vérité imposé aux communes, ces taxes doivent être répercutées aux habitants. Et ce prix ne peut qu'augmenter.

**Nous nous engageons à :**

**Multiplier les poumons verts**

* Nous nous engageons à élaborer un Plan Communal de Développement de la Nature et surtout à veiller à sa mise en œuvre sur le terrain de manière telle que les actions posées soient réellement à la mesure des enjeux.
* Nous accorderons des « permis de végétaliser » aux personnes désireuses d'améliorer leur cadre de vie, de façon à multiplier les zones de biodiversité (haies, bandes fleuries, etc.), autorisant, sous le régime « d’occupation temporaire du domaine public », quiconque en fait la demande (habitant-e-s, associations, conseils de quartiers, commerçant-e-s, personnes physiques ou morales, ...) à « réaliser et entretenir un ou plusieurs dispositifs de végétalisation (arbre notamment fruitier, mur, jardinière mobile, tuteur, clôture, signalétique, plantation en pleine terre en pied d’arbre ou non, mobilier urbain tel que potelet, pied de façade, fosse de plantation ou toute autre forme laissée à son initiative et à sa créativité) ».
* Nous favoriserons l’aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts (espace de jeux pour enfants, lieu de détente pour adolescents – ex. : skatepark, agoraspace – lieu de rencontres et d’agrément, refuge pour la biodiversité, etc.).

**Une commune propre**

* Nous instaurerons un système individualisé de « taxe poubelle » comme, par exemple, les poubelles à puce. On entre alors dans un système de "pollueur-payeur". Les "trieurs" seront alors valorisés et les "pollueurs" paieront la différence et prendront conscience de la nécessité de trier.
* Nous mènerons plus d'actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l’éco-consommation dans les écoles, les magasins et les lieux publics communaux.
* Nous prévoirons des poubelles publiques sélectives lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et nous y privilégierons des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.
* Nous augmenterons la lutte contre les dépôts clandestins, tant vis-à-vis des propriétaires des terrains que de ceux qui y jettent leurs déchets. Quand c'est possible, nous privilégierons le travail d’intérêt général de nettoyage plutôt que l'amende.

1. **Notre commune mobile**

Sans aucun doute, les communes du futur seront celles où se déplacer ne sera plus une source de stress ou de difficultés, mais bien de facilités pour tous les usagers et les usagères, quels que soient leur moyen de transport ou leurs aptitudes à se mouvoir.

Nous souhaitons que les citoyen-ne-s puissent moduler leur mobilité. Cela implique la fin du « tout à la voiture ». Nous souhaitons passer à une mobilité active. Se passer de sa voiture est possible si les commerces et les services se concentrent au cœur des villes et des villages. Il y a donc un lien avec l'urbanisation et l'aménagement du territoire. Les itinéraires balisés et sécurisés encouragent l’utilisation du vélo. Les trottoirs doivent être suffisamment larges et entretenus pour la sécurité des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants et des parents avec poussettes. Les zones 30 doivent être respectées. Lorsque cela se justifie, des zones « intelligentes » pourront être mises en œuvre pour adapter la vitesse en fonction du moment de la journée ou de la circulation, ou des aménagements physiques seront mis en place.

Aujourd’hui, un grand nombre de citoyens pourraient se passer de leur voiture. Il faut pour cela leur offrir d’autres solutions fiables et confortables. La marche doit redevenir un plaisir, l’usage du vélo doit être sécurisant, les bus doivent être à l’heure et confortables, le partage de voitures doit être valorisé, l’accueil et l’accès aux gares doivent être améliorés... Tous ces moyens de transport doivent se compléter. Les besoins sont variables sur une semaine et parfois sur une même journée.

**Nous nous engageons à :**

**Faire de notre commune une zone apaisée en termes de mobilité**

* Nous renforcerons l'aspect « pôle multimodal » de la gare afin d’assurer la complémentarité des déplacements en train avec d’autres modes de déplacement. Nous créerons notamment des itinéraires cyclables convergeant vers la gare et prévoirons, aux abords de la gare, l’installation de voitures partagées, de vélos en libre-service, de parkings vélos sécurisés, d’espaces d’embarquement pour le covoiturage, etc.
* Nous participerons à la diminution de la pression automobile par l'installation de plusieurs parkings de dissuasion. Un à Loncin, face à la piscine pour inciter à prendre les bus vers le Centre-ville ; un, prévu dans le plan d'investissement de la SNCB, de l'autre côté des voies de chemin de fer, pour inciter les navetteurs non-ansois à ne pas encombrer les abords de la gare, du côté commerçant ; et un à chaque entrée d'autoroute (Ans, Bonne Fortune et Alleur) pour favoriser le covoiturage, le tout en collaboration avec la Région Wallonne et la Province de Liège.
* Nous réclamons depuis de nombreuses années un plan trottoirs ambitieux. Il y a, par exemple, un manque criant de trottoirs dans certains quartiers d'Alleur. En effet, si les voiries sont souvent occupées par des automobilistes de passage, les trottoirs sont des espaces publics principalement utilisés pas des Ansoises et des Ansois. L'appropriation des trottoirs passe aussi par le confort qu’offrent bien plus de bancs publics.
* Nous serons stricts sur le parcage intempestif des véhicules automobiles.
* Nous élaborerons un plan de stationnement visant à répondre aux enjeux des différents quartiers de la commune (protection du stationnement riverain dans les quartiers résidentiels, rotation aux abords des commerces, etc.) et à contribuer à la mise en œuvre d’une mobilité plus raisonnée, à l’amélioration de la qualité des espaces publics ou encore à la limitation du trafic dans la commune.
* Nous repérerons les zones les plus dangereuses et augmenterons le nombre de zones 30, de brise-vitesse clairement signalés, de rétrécissements de chaussée ou de toute autre technique visant à ralentir la circulation dans ces secteurs.
* Nous éliminerons (et dans certains cas sanctionnerons) les obstacles pour les personnes à mobilité difficile : trottoirs encombrés, stationnement sauvage, bordures trop élevées, escaliers impraticables dans les lieux publics, phases trop courtes pour les feux aux passages piétons…
* Nous organiserons des formations et des campagnes de sensibilisation concernant la sécurité routière avec l’aide de VIAS (ex-IBSR), des zones de police et du secteur associatif. Celles-ci viseront notamment le milieu scolaire (élèves, parents et enseignants), tenant compte du fait que 41 % des enfants et des adolescents impliqués dans un accident le sont sur le chemin de l’école selon les chiffres de VIAS.
* Nous soutiendrons la création de stations de véhicules partagés et réserverons des parties d’espace public à cet effet en offrant des avantages à ces automobiles partagées.

1. **Notre commune amie des enfants et des jeunes**

Une commune amie des enfants et des jeunes, c’est d’abord une commune qui répond aux préoccupations des parents : trouver le soutien nécessaire après une naissance, disposer de places dans les milieux d'accueil pour la petite enfance et dans les écoles, des activités extrascolaires accessibles à toutes et tous, une préoccupation pour la sécurité des enfants et des jeunes, notamment dans leurs déplacements. En devenant « amie des enfants », la commune entre dans un réseau dont la dynamique repose sur le partage et la valorisation des bonnes pratiques et des innovations sociales.

Mais une commune amie des enfants et des jeunes favorise aussi l’émancipation et l’autonomie des adultes de demain, à un âge où les inégalités sociales s’avèrent déjà déterminantes. Il ne suffit donc pas d’assurer le droit à l’éducation ou aux loisirs, mais aussi à un niveau de vie suffisant, à la santé, à l’expression et à la participation.

Au niveau local, cela passe, par exemple, par l’accès à des espaces verts et des aires de jeu, des rues et des places adaptées, des dispositifs qui favorisent la parole des enfants, des lieux pour permettre aux jeunes de se réunir, de faire la fête (ex. : mise à disposition de salles adaptées pour organiser des soirées), etc.

Nous voulons une commune amie des enfants et des jeunes, qui veille au bien-être de chacun dès le plus jeune âge, qui permette aux petits et grands, sans distinction d’origine sociale ou culturelle, de sexe, de condition physique, de grandir et de se développer.

Nous voulons une commune où dès le plus jeune âge une attention est accordée pour qu'enfants et jeunes atteints de handicap mental, physique ou sensoriel, puissent avoir accès et participer à l'ensemble des activités et des espaces

**Nous nous engageons à :**

**L’Accueil de la petite enfance**

* Comme il y a six ans, nous souhaitons augmenter l'offre de places au sein de la crèche communale, si possible dans un site décentralisé (Loncin). Des subsides pour de nouvelles infrastructures existent. Actuellement, les listes d'attentes sont trop longues et trop de demandes ne sont pas rencontrées
* Dans les milieux d'accueil, nous faciliterons l'accueil des enfants avec un handicap ou une maladie chronique en intégration avec les autres enfants.
* Nous apporterons un maximum d'information et supporterons les initiatives et services soutenant les parents lors d'une naissance. Nous nous assurerons que les parents en situation précaire aient les moyens d’élever leurs enfants dans la dignité, notamment à travers le soutien accru du CPAS.

**Être à l'écoute des enfants et des jeunes**

* Nous serons à l'écoute des enfants concernant les aménagements de l'espace public. Adultes et enfants n’ont pas le même rapport à l’espace public : leurs besoins sont différents, et les attentes sont exprimées de manière différente. Il est donc important de prendre en compte ces spécificités dans les projets d’aménagement.
* Nous voulons donner une place aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs. Les plaines et autres terrains de jeu sont souvent très formatés, conçus avec des équipements standardisés, laissant peu de place à l’imagination et à la créativité.
* Nous créerons une maison des jeunes où ces derniers pourront se réunir dans un endroit adapté, encadré, dans un quartier qui ne générera pas de nuisances pour des riverains
* Nous soutiendrons ou créerons des maisons de quartier où des activités intergénérationnelles seront mises en place entre jeunes et personnes âgées.
* Nous organiserons la représentation des enfants et des jeunes par le biais d’un conseil des enfants, d’un conseil communal des jeunes, d’une commission jeunesse représentative ou d’un conseil de participation qui ne sera pas limité aux seules questions d’enfance ou de jeunesse.
* Nous encourageons un enseignement participatif plutôt que compétitif.

**Accès à une alimentation de qualité**

* Nous favoriserons l'accès à une alimentation de qualité dans les cantines scolaires. Nous privilégierons les circuits courts et les fruits et légumes de saison. Nous donnerons la priorité au bio. Nous refuserons les OGM. Nous choisirons des viandes de qualité différenciée, du poisson issu de la pêche durable. Nous prévoirons également des réfectoires suffisamment grands où l'insonorisation sera pensée.
* Nous offrirons un repas alternatif et végétarien dans les cantines scolaires. Nous voulons prévoir la possibilité d’un tel menu à condition que cela n'engendre ni surcoût excessif ni difficultés organisationnelles majeures pour l’établissement. La diversité du menu par la présence d'une alternative végétarienne est une réponse à la fois écologique visant la promotion d'une alimentation saine, et interculturelle puisqu'elle permet la prise en compte d'une majorité des prescrits religieux.
* Nous mettrons les enfants en contact avec l'alimentation et la nature en créant des potagers et des poulaillers dans les écoles, en plantant des arbres fruitiers et des arbustes de petits fruits dans - ou aux abords - des écoles et dans les espaces publics.
* Nous encouragerons par ailleurs les activités scolaires qui permettent la découverte de la nature et de l'alimentation : visites actives de fermes, cueillette de champignons, utilisation des légumes cultivés dans l'enceinte ou aux abords de l'école…

1. **Notre commune est dynamique et culturelle**

La commune de demain sera dynamique et attractive. Nous refusons de laisser nos quartiers mourir au profit d'un développement des activités en périphérie. À l'heure actuelle, dans beaucoup de villes et villages le constat n'est pas bon : le commerce de proximité souffre, les centres-villes et les quartiers se vident, les mastodontes commerciaux se développent (le plus souvent en dehors des villes) et les activités conviviales se font rares.

Certains leviers existent pour inverser cette tendance. L'activité économique, le tourisme, la culture, les initiatives citoyennes, les activités pour les enfants et les jeunes, etc., sont des éléments essentiels pour nos communes car ils sont synonymes de dynamisme. Et ils créent un tissu économique et social de proximité ancré dans les réalités locales.

La culture et l'art ont leur place dans la dynamisation des villes et villages et la réappropriation de l'espace public par les habitants. Bien souvent, ces aspects sont oubliés au profit d'une vision basée uniquement sur l'aspect commercial. Au contraire, nous voulons irriguer l’espace public par la culture.

Enfin, des initiatives menées par des groupes citoyens amènent de la vie et du lien social, intergénérationnel dans leur quartier : brocante, fête des voisins, jardin ou potager partagés, compost collectif, projet collectif d’embellissement du quartier. Ce sont autant d’exemples qui ramènent convivialité et dynamisme au sein des villes et villages.

**Nous nous engageons à :**

**Dynamiser la culture et le sport grâce à la Commune.**

* Nous réclamons une vision et une gestion unique des deux grands outils culturels (le centre culturel d'Alleur et le château de Waroux). Le centre culturel récupérera le personnel communal dédié à la culture et organisera et répartira l'offre culturelle dans les deux espaces.
* Nous accorderons un soutien aux activités et aux infrastructures culturelles et sportives en toute transparence.
* Nous soutiendrons le dynamisme de la commune en favorisant l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics au sein des quartiers, en concertation avec les acteurs et actrices locaux, à l'instar de ce qui se fait déjà dans le cadre de Mai En Couleurs..

1. **Notre commune énergétique**

Les économies d’énergie sont un enjeu prioritaire. Cela passe par une série d'actions : réduction de la dépendance au coût des énergies fossiles et aux dangers du nucléaire ; lutte contre le gaspillage en diminuant fortement la consommation d’énergie des bâtiments communaux ; isolation des logements dans le secteur public comme dans le secteur privé ; soutien aux initiatives de groupement d’achat d’électricité verte.

Si la commune n'a que peu de prise sur le prix des énergies, elle a par contre un pouvoir important sur la performance et l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Plusieurs expériences communales récentes et plusieurs audits de bâtiments en sont la preuve : il y a un potentiel d'économie d'énergie très important et rentable économiquement que ce soit dans la gestion de l'énergie au quotidien, dans les investissements performants ou encore à travers la sensibilisation active des occupants.

**Nous nous engageons à :**

**Réduire la consommation énergétique.**

* Nous adhérerons à la « Convention des Maires » pour mieux valoriser l' Agenda 21 local. La Convention des maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l’amélioration de l’efficacité énergétique et l’augmentation de l’usage des sources d’énergie renouvelable au sein de leurs territoires.
* Nous travaillerons à la sensibilisation des citoyens aux problématiques de l'énergie, des économies d'énergie et à l'intérêt d'une bonne isolation.

**Utiliser et promouvoir les énergies renouvelables**

* Nous fixerons un objectif communal 100 % renouvelable à plus (2050) ou moins long terme (en fonction des potentialités locales).
* Nous créerons ou participerons à des sociétés énergétiques locales pour réaliser les investissements dans la transition.
* Notre commune équipera ses bâtiments de chauffe-eau solaires et ses écoles communales de citernes d’eau de pluie pour les toilettes. Notre commune investira dans des systèmes de pilotage énergétiques “intelligents”.
* Nous augmenterons le nombre de véhicules électriques au sein du parc automobile communal.